

## Reconnu.e.s et respecté.e.s !

Ces deux adjectifs caractérisent aujourd'hui les exigences exprimées par les enseignants, CPE et Psy-EN. Le SE-Unsa et sa fédération, l'UNSA Education, en font leur slogan de rentrée dans un contexte de crise sanitaire qui n'a fait qu'**accroître le climat de défiance** au sein de l'Éducation Nationale.



**Etre reconnu.e.s et respecté.e.s**, c'est bénéficier d'une rémunération à la hauteur de celle des enseignants des autres pays de l'OCDE.

**Etre reconnu.e.s et respecté.e.s**, c'est disposer de consignes hiérarchiques claires et stables qui ne varient pas au gré des questions posées par les journalistes lors d'interviews impromptues.

**Etre reconnu.e.s et respecté.e.s**, c'est bénéficier d'un suivi médical digne d'une réelle médecine du travail. C'est, en situation de crise sanitaire, pouvoir bénéficier d'aménagements de travail si l'on est personnel « à risque ». C'est **ne plus subir le jour de carence**, alors même que l'administration demande de ne pas prendre de risque de contagiosité en évitant d'aller travailler en cas de symptômes évocateurs possibles de la COVID.

**Etre reconnu.e.s et respecté.e.s**, c'est **disposer d'un matériel informatique professionnel** dont l'enseignant du XXI<sup>e</sup> siècle ne peut clairement se passer, sans avoir à monopoliser un ordinateur familial pour assurer l'enseignement à distance.

**Etre reconnu.e.s et respecté.e.s**, c'est **pouvoir être représenté.e.s** par des élus du personnel lors de commissions qui ont trait à mon déroulement de carrière. Non à la loi de transformation de la fonction publique du 6 août 2019, elle doit être revue ! **Non à une réédition des mouvements 2020**, entachés d'erreurs, dont les représentants du personnel étaient exclus pour la première fois, le manque de transparence a provoqué une suspicion généralisée dans la profession ! **Non aux évolutions de carrière 2021 qui ne seront plus portées à la connaissance des représentants des personnels pour contrôle**. Une simple erreur de saisie pourra compromettre l'évolution d'une carrière d'enseignant. En résumé, c'est le retour au fait du prince car « Tel est notre bon plaisir » comme on disait sous l'ancien régime. Tout deviendra possible ! **Non à la suppression annoncée des CHSCT**, alors que la crise sanitaire a mis en évidence leur rôle crucial dans la prise en compte des besoins des personnels en termes de prévention et de protection de la santé des agents. A tous les étages, ministériels, académiques, départementaux, l'administration a reconnu l'importance de ce travail commun en réunissant les CHSCT à une fréquence inédite. **Supprimer ce qui marche, est-ce la nouvelle définition de la modernisation à l'ère Blanquer ?**



Nous pourrions naturellement poursuivre l'anaphore tant les carences sont nombreuses et conduisent aujourd'hui notre métier à une réelle crise des vocations et du recrutement. L'éducation de nos enfants exige que notre ministère soit enfin guidé par une politique durable qui respecte et reconnaisse ses personnels. **Le SE-Unsa continuera d'agir en toute circonstance et de faire entendre sa voix.**

Adhérez !  
maintenant

En adhérant au SE-Unsa, vous faites le choix de donner toujours plus de poids à ce syndicalisme de l'efficacité et de la responsabilité.

En soutenant nos actions, en les relayant, et en y participant, vous faites le choix de leur donner plus de visibilité et d'en accroître la portée pour obtenir des résultats.

Dans ce bulletin, vous trouverez de quoi faire l'un et l'autre.

Les militants du SE-Unsa de Saône et Loire, le syndicat utile, sont à votre disposition. N'hésitez pas à les contacter pour toute question, et elles sont nombreuses en cette période.

Bonne rentrée à toutes et à tous !

Vincent Perrot,

secrétaire départemental du SE-Unsa 71

